

Enfants et adolescents sur le web : comment éviter les dangers ?



À notre époque, internet fait partie intégrante de notre vie. Bien que le web ait beaucoup de points positifs (éducation, facilité, rapidité, accessibilité des informations...), il a aussi des mauvais côtés irréversibles. Les plus vulnérables sont les enfants, qui sont parfois mal avertis des dangers... Alors, pour surfer en toute sécurité, suivez le guide !

Qu'est-ce que le cyberharcèlement ?

Plusieurs formes de cyberharcèlement existent :

- intimidations, moqueries, insultes, menaces,
- propagation de rumeurs ou de documents personnels sans l'accord de la personne,
- discussion de groupe à l'encontre de quelqu'un.

Quelques conseils de prévention

Voici quelques conseils à l'usage des parents et des enfants, pour vous permettre d'utiliser internet sans entacher votre e-réputation :

- ne faire aucune action qui pourrait avoir de graves répercussions **sans en parler à un proche** (ami, parent, professeur...),
 - installer l'ordinateur dans un espace de vie commun,
- ne pas dévoiler d'informations personnelles (mot de passe, coordonnées...), sur aucun site que ce soit (blog, réseaux sociaux ou autres),
 - modifier les paramètres de confidentialité de certains sites et réseaux sociaux (pour protéger vos informations sensibles),
 - éviter de contacter ou de répondre aux étrangers, en particulier s'ils sont plus âgés,
 - en cas d'images violentes ou inadaptées, ne pas hésiter à se déconnecter et à en parler,
 - si vous achetez sur internet, ne pas indiquer de coordonnées bancaires si le site n'est pas sécurisé,
 - ne pas publier de photos de ses proches sans leur autorisation;
 - choisir un mot de passe élaboré et le changer régulièrement,
- installer un **contrôle parental** sur tous vos appareils ainsi que sur la plupart des jeux vidéos (ce qui aura pour effet de limiter le temps de jeux ou empêchera vos enfants d'accéder à des contenus déconseillés pour leur âge).

Quels sont les recours possibles ?

En premier lieu, le plus important est de rassembler les preuves du cyberharcèlement. Vous pouvez demander au site web en question de retirer les propos insultants ou les documents incriminants.

Ensuite, selon la gravité des faits, il existe plusieurs sanctions possibles :

- la sanction disciplinaire : relative au chef d'établissement,
- la sanction pénale : Il n'y a pas de véritable sanction pénale, néanmoins il peut y en avoir dans les cas de droit à l'image, d'usurpation d'identité, diffusion d'images à caractère pornographique, ou d'injure et de diffamation publique,
- la sanction civile : il est possible de poursuivre des harceleurs en matière de [responsabilité civile](#), ceux-ci seront alors condamnés à verser des dommages et intérêts...[\[lire la suite\]](#)

NOTRE MÉTIER :

- FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO
- EXPERTISES TECHNIQUES / RECHERCHE DE PREUVES
- AUDITS RGPD, AUDIT SECURITE ET ANALYSE D'IMPACT
 - MISE EN CONFORMITE RGPD / FORMATION DPO

FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO : En groupe dans la toute la France ou individuelle dans vos locaux sous forme de [conférences, ou de formations](#), de la sensibilisation à la maîtrise du sujet, [découvrez nos formations](#) ;

EXPERTISES TECHNIQUES : Pour prouver un dysfonctionnement, dans le but de déposer plainte ou de vous protéger d'une plainte, une [expertise technique](#) vous servira avant procès ou pour constituer votre dossier de défense ;

COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition [notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire](#) ainsi que [nos meilleurs équipements](#) en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques ;

AUDITS RGPD / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de [mise en conformité avec le RGPD](#) (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

[Besoin d'un Expert ? contactez-nous](#)

NOS FORMATIONS : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Comme tout professionnel de l'informatique et de l'Internet, il est de mon devoir de vous informer que vous devez mettre en conformité et déclarer à la CNIL tous vos traitements de données à caractère personnel (factures, contacts, emails...).

Même si remplir un formulaire de déclaration à la CNIL est gratuit, il vous engage cependant, par la signature que vous apposez, à respecter point par point la loi Informatique et Libertés.

Cette démarche doit commencer par une analyse précise et confidentielle de l'ensemble de vos systèmes de traitements de données.

Nous pouvons vous accompagner pour vous mettre en conformité avec la CNIL, former ou accompagner un C.I.L. (correspondant CNIL) ou sensibiliser les agents et salariés à l'hygiène informatique.

Besoin d'informations complémentaires ?

[Contactez-nous](#)

Denis JACOPINI
formateur n°93 84 03041 84

[Réagissez à cet article](#)

Source : [Enfants et adolescents sur le web : comment éviter les dangers ?](#)